

RÉSUMÉ
de l'Opinion sur la Proposition de RECOMMANDATION DU CONSEIL relative à
l'intégration des chômeurs de longue durée sur le marché du travail

COM (2015) 462

La Chambre des députés note les aspects suivants:

Le chômage de longue durée affecte d'une manière inégale, les États membres, ce qui impose une approche particulière et un soutien actif en ce matière.

Le retour au travail dépend tant de la qualité des services offerts que de la situation macro-économique, de la structure économique et du fonctionnement du marché de travail dans chaque État membre. Il dépend aussi d'autres raisons de blocage qui peuvent déterminer la perte de l'intérêt des investisseurs ou l'impossibilité de l'entreprise de réaliser du profit.

Parmi les effets de la crise économique il y a la croissance numérique des "contrats zéro heure" ainsi que les accords entre les employés et le patronat pour la sauvegarde de l'entreprise par la réduction temporaire des droits des employés. Ces aspects devraient être abordés dans l'avenir, on doit analyser si de tels cas représentent des arrangements acceptables ou bien on doit trouver la forme convenable pour s'aligner sur les principes de l'Union européenne en matière occupation.